

Région Île de France

PROJET DE BUDGET 2019

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INNOVATION

INVESTISSEMENT

Chapitre 905 - Aménagement des territoires

56 - Technologies de l'information et de la communication

Chapitre 909 - Action économique

91 - Interventions économiques transversales

92 - Recherche et innovation

94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services

FONCTIONNEMENT

Chapitre 935 - Aménagement des territoires

56 - Technologies de l'information et de la communication

Chapitre 939 - Action économique

91 - Interventions économiques transversales

92 - Recherche et innovation

94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services

ANNEXE 16

SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2019	5
1^{ère} PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2019	7
INVESTISSEMENT.....	8
FONCTIONNEMENT.....	18
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	27
2^{ème} PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018	32
INVESTISSEMENT.....	33
FONCTIONNEMENT.....	43

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2019

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2019

Par l'adoption en décembre 2016 de la stratégie # Leader pour la croissance, l'emploi et l'innovation, la Région Ile-de-France s'est dotée d'une stratégie économique globale pour la période 2017-2021 avec l'ambition de renouveler en profondeur l'action régionale au service de la croissance, de l'emploi et de l'innovation.

Cette décision s'inscrit dans un contexte historique, marqué à la fois par de formidables opportunités : JOP, transformation digitale, transition énergétique, mise en œuvre de grands projets d'infrastructures, ... mais aussi par de nombreux défis, qui touchent de près les entreprises et les actifs franciliens : désindustrialisation, accès aux compétences et à l'emploi, formation aux métiers de demain, dépendance aux ressources...

Comme en 2017, l'année 2018 a été marquée par un fort volontarisme de la Région dans le déploiement de cette stratégie, tenant le cap des deux grands piliers de l'intervention de la Région en matière de développement économique et d'innovation: une responsabilité nouvelle et assumée depuis la loi NOTRe, d'impulsion et de coordination des grandes politiques publiques régionales d'une part, et un rôle de clarification et de mobilisation des aides publiques aux entreprises d'autre part.

Après deux ans de déploiement de la stratégie # Leader, les résultats notamment en termes d'emplois, sont très encourageants :

- Plusieurs politiques structurantes ont été adoptées : une **politique de soutien à l'économie sociale et solidaire**, qui rompt avec la logique antérieure de « perfusion » en privilégiant des subventions de fonctionnement récurrentes, pour soutenir la croissance d'entreprises ESS prometteuses en termes d'impact économique et social, mais de taille encore trop modeste pour assurer leur développement ; un Small Business Act pour faciliter l'accès des PME à la commande publique ; une **stratégie régionale en faveur de l'artisanat et du commerce**. La Région se positionne également sur les grands enjeux de l'industrie du futur, au travers notamment d'un **plan IA2021** ambitieux, tourné vers les besoins de nos PME et ETI franciliennes, qui mobilise déjà l'ensemble de l'écosystème IA d'Ile-de-France.

- Les efforts ont également portés sur le déploiement des politiques adoptées en 2018 : la politique de **soutien à l'entrepreneuriat Entrepreneur # leader**, qui vise à porter à 15 000 à horizon 2019 le nombre de créateurs-repreneurs accompagnés dans leur projet, mais aussi à améliorer l'accès à une offre de qualité homogène en Ile-de-France sur les 25 bassins d'emploi, ou encore la **politique industrielle régionale Smart industrie**.

- En matière d'aides aux entreprises, **en 2018, plus de 13 500 créateurs et dirigeants franciliens ont bénéficié des aides régionales**, soit + 56 % par rapport à 2016, mobilisant ainsi une offre de financement complète et flexible qui adresse la diversité du tissu économique francilien. En 2019, la **Région poursuivra son engagement pour simplifier l'accès aux aides, améliorer l'information et l'orientation des entreprises** (mise en place en 2018 d'une mission d'information et d'orientation dédiée, déploiement du premier chatbot d'information des usagers), **et pour accélérer les délais de traitement**.

Comme en 2018, le budget consacré au développement économique s'inscrira dans un contexte marqué par la rupture des engagements de l'État vis-à-vis des Régions en matière de développement économique qui crée un manque à gagner chaque année pour l'Ile-de-France de l'ordre de 55 M€ (fonds Valls), mais aussi par le plafonnement, imposé par l'Etat, des dépenses de fonctionnement de la collectivité.

Malgré tout, la **Région stabilisera en 2019 son budget développement économique et innovation à hauteur de 2018** (36,1 M€ en fonctionnement, 100,0 M€ en investissement).

En matière d'aides aux entreprises, **les efforts en direction des PME seront maintenus** (PM'UP). En cohérence avec l'ambition de la stratégie artisanat adoptée en 2018, le budget de TP'UP sera

doublé et les crédits d'aides à l'innovation seront accrus d'environ 8 % par rapport à 2018 ; et ce, alors que l'Etat a d'ores et déjà annoncé la réduction de ses financements dans le cadre du Fonds unique interministériel, qui constituait une contrepartie historique des financements régionaux. L'enjeu de 2019 portera en outre sur la mise en réseau des entreprises lauréates des aides régionales dans le cadre d'un réseau unique, le **Paris Region business club** mais aussi sur un accès toujours facilité à la commande publique avec le lancement d'un hub d'achats innovants en 2019. L'ambition pour la Région est de permettre à ces entreprises qui innovent, qui créent de l'emploi, qui font rayonner la région, de tirer le meilleur parti de tous les atouts et les réservoirs de talents de notre territoire.

Au-delà des aides aux entreprises, des politiques ambitieuses inscrites dans le SRDEII seront engagées en 2019, avec pour fil conducteur de l'action de la Région une triple dimension, de stratège, de coordonnateur et de catalyseur des engagements publics et privés.

La Région s'attachera ainsi à **renforcer l'attractivité et l'internationalisation des entreprises franciliennes**, à renforcer l'effet de levier et la visibilité de sa politique de soutien à l'innovation, à consolider certaines filières stratégiques (ville durable, santé, mobilités et aéronautique-spatial-défense) et technologiques clés (robotique, intelligence artificielle, cybersécurité).

Le couple Région-EPCI sera conforté à l'échelle des bassins d'emploi, dans le cadre des réseaux #Leader, pour amplifier les contacts avec les entreprises et bâtir pour les dirigeants une offre de services territoriale de haute qualité adaptée aux réalités du tissu économique local.

Les efforts seront bien évidemment poursuivis pour déployer les politiques déjà engagées (tiers-lieux, entrepreneuriat, industrie, ESS, planIA2021, couverture intégrale du territoire en fibre optique à horizon 2021, ...).

Enfin, dans la continuité des initiatives lancées pour le développement d'une région connectée et intelligente, le programme **Smart Région** va connaître une accélération avec le lancement en 2019 de la smart plate-forme 2030 qui doit accueillir l'ensemble des "services intelligents" que nous allons proposer grâce à une meilleure valorisation de la donnée. Elle sera donc le support et le cœur physique de notre stratégie. Elle proposera un concentrateur de données favorisant le partage de la donnée, qu'elle soit publique ou privée, ce double numérique 3D de la Région où chacun pourra naviguer librement et visualiser en 3D notre territoire, actuel, et des projets futurs et enfin un ensemble de services à construire avec les acteurs du territoire et les Franciliens.

Simplification administrative, amélioration de la qualité de service, modernisation des interfaces de dialogue sont autant de sujets essentiels en direction des citoyens, des entreprises franciliennes et des territoires portés par le programme Smart Région.

1ère PARTIE :

LES PROPOSITIONS POUR 2019

INVESTISSEMENT

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
905 - Aménagement des territoires	11,000	11,000	13,250	12,250
56 - Technologies de l'information et de la communication	11,000	11,000	13,250	12,250
Aide au développement du territoire numérique	11,000	11,000	13,250	12,250
HP56-001	1,000		5,650	6,250
PR56-001	10,000	11,000	7,600	6,000
Aide aux projets d'infrastructures haut débit	10,000	10,000	12,500	11,500
Tiers lieux	1,000	1,000	0,750	0,750
909 - Action économique	89,000	89,000	89,250	92,750
91 - Interventions économiques transversales	6,900	1,090	13,600	13,140
Soutien à la création et au développement des entreprises	5,500		11,300	9,700
HP91-001			11,300	9,700
Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises	5,500			
Aménagement économique des territoires				2,000
HP91-002				1,000
PJ91-002				1,000
Immobilier d'entreprises				1,500
Zones d'activités économiques				0,500
Economie sociale et solidaire	1,400	0,950	2,300	1,300
HP91-003				
Soutien à l'économie sociale et solidaire	1,400	0,950	2,300	1,300
Paris Région Entreprises (PRE)		0,140		0,140
HP91-013				
Paris Région Entreprises (PRE)		0,140		0,140
92 - Recherche et innovation	44,500	49,000	42,650	41,550
Soutien à l'innovation	25,000	23,500	23,150	24,150
HP92-002				
INNOV'up	14,500	14,500	13,900	14,900
Incubateurs, grands lieux d'innovation	9,000	9,000	6,750	8,250
Smart Région Initiative	1,500		2,500	1,000
Soutien aux pôles de compétitivité	19,500	23,000	19,500	16,900
HP92-005				
Soutien aux projets de R&D des entreprises à fort potentiel économique	19,500	23,000	19,500	16,900

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
Smart Région, modernisation et innovation territoriale <i>HP92-009</i>		2,500		0,500
Smart Région Avenir Numérique		2,500		0,500
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	37,600	38,910	33,000	38,060
Soutien à l'industrie et aux autres services <i>HP94-001</i>	32,600	32,910	27,000	32,060
PM'up	30,600	27,910	26,000	30,060
PM'up industrie	2,000	2,000	1,000	1,000
PM'up ESS		3,000		1,000
Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art <i>HP94-002</i>	3,000	5,500	4,000	5,500
TP'up	3,000	5,500	4,000	5,500
Back'up <i>HP94-004</i>	2,000	0,500	2,000	0,500
Back'up	2,000	0,500	2,000	0,500
TOTAL	100,000	100,000	102,500	105,000
HP	90,000	89,000	94,900	98,000
PJ				1,000
PR	10,000	11,000	7,600	6,000

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 905 - Aménagement des territoires	12,250
Sous fonction 56 - Technologies de l'information et de la communication	12,250
204132 : Départements - Bâtiments et installations	3,359
204141 : Communes et EPCI - Biens mobiliers, matériel et études	0,337
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	7,365
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	1,189
CHAPITRE 909 - Action économique	92,750
Sous fonction 91 - Interventions économiques transversales	13,140
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	0,408
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	4,081
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	2,258
271 : Titres immobilisés (droits de propriété)	6,393
Sous fonction 92 - Recherche et innovation	41,550
204162 : SPIC - Bâtiments et installations	0,413
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	5,399
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	35,738
Sous fonction 94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	38,060
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	37,537
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,523
TOTAL	105,000

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

905 - Aménagement des territoires

56 - Technologies de l'information et de la communication

Programme : Aide au développement du territoire numérique

Ce programme s'articule autour du déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire, et ce, pour un budget total de **11,000 M€** en autorisations de programme et **12,250 M€** en crédits de paiement.

Action : Aide aux projets d'infrastructures haut débit

Au titre du CPER 2015-2020, l'intervention régionale permettra de poursuivre la mise en œuvre des schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique (SDTAN) en partenariat avec les Départements concernés, à savoir en 2019, l'Essonne, la Seine-et-Marne, le Val d'Oise et la Seine-Saint-Denis.

Une enveloppe de **10,000 M€** est proposée en autorisations de programme et **11,500 M€** en crédits de paiement afin d'assurer le paiement des déploiements en cours.

Action : Tiers lieux

Dans le cadre du déploiement de sa politique de mille tiers lieux en Ile-de-France d'ici 2021, qui vise à la création d'espaces de co-working, de fablabs ou de télécentres sur l'ensemble du territoire francilien et en particulier en grande couronne, dans les territoires ruraux et dans les quartiers politiques de la ville, la Région porte son effort budgétaire à **3,000 M€** (**1,900 M€** d'autorisations de programme dans le budget ruralité et **1,000 M€** en autorisations de programme et **0,750 M€** en crédits de paiement dans le présent budget développement économique).

909 - Action économique

91 - Interventions économiques transversales

Programme : Soutien à la création et au développement des entreprises

Ce programme, qui regroupe les solutions de financement des entreprises par un mécanisme d'ingénierie financière (renforcement des fonds propres, prêts, garanties d'emprunt), n'est pas doté en autorisation de programme compte tenu des affectations réalisées en 2017 et 2018 permettant de répondre aux besoins des entreprises en 2019. Il est doté de **9,700 M€** en crédits de paiement pour couvrir les engagements pris en 2017 et 2018.

Action : Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises

Cette unique action du programme n'est pas dotée d'autorisations de programme dans le cadre du BP2019. Elle est dotée de **9,700 M€** en crédits de paiement.

Programme : Aménagement économique des territoires

Ce programme n'est plus doté en autorisations de programme cependant il est proposé une dotation de **2,000 M€** en crédits de paiement sur afin d'honorer les engagements antérieurs.

Action : Immobilier d'entreprises

Un enveloppe de **1,500 M€** permettra le financement d'engagements antérieurs sur cette action qui n'est plus dotée en autorisations de programme.

Action : Zones d'activités économiques

Il est proposé une dotation de **0,500 M€** de crédits de paiement pour honorer les demandes de versements relatives à des engagements antérieurs.

Programme : Economie sociale et solidaire

Ce programme regroupe les outils de financement des entreprises sociales et solidaires (ESS). Il est doté d'une enveloppe de **0,950 M€** en autorisations de programme et **1,300 M€** de crédits de paiement. Cette enveloppe est renforcée par une nouvelle ligne PM'up ESS 3,000 M€.

Action : Soutien à l'économie sociale et solidaire

L'enveloppe en autorisations de programme de **0,950 M€** permettra notamment de poursuivre le programme d'accélération des pépites de l'ESS et le social business challenge initiés en 2018. **1,300 M€** de crédits de paiement sont prévus sur cette action.

Programme : Paris Région Entreprises (PRE)

Action : Paris Région Entreprises (PRE)

Il est proposé une enveloppe en autorisations de programme et crédits de paiement de **0,140 M€** permettant de prendre en charge des dépenses d'investissement de Paris Region Entreprises telles que le renouvellement du matériel informatique. Cette enveloppe s'accompagne d'une baisse de la subvention en fonctionnement proposée pour PRE en 2019. Elle doit conduire à terme à une optimisation des coûts de fonctionnement, en favorisant par exemple l'acquisition plutôt que la location de matériels, plus coûteuse dans la durée.

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien à l'innovation

Il est prévu pour ce programme un montant de **23,500 M€** d'autorisations de programme, afin de financer les trois piliers de la politique régionale de soutien : les aides à l'innovation INNOV'UP pour 14,500 M€, le déploiement d'incubateurs et de grands lieux d'innovation franciliens pour 9,000 M€.
24,150 M€ sont prévus en crédits de paiement sur ce programme.

Action : INNOV'up

INNOV'up permet d'aider les entreprises à tous les stades de leurs projets d'innovation (faisabilité, preuve du concept, prototypage, expérimentation ou développement de projets), ainsi que les grands projets de développement.

Les bénéficiaires de ces aides, attribuées sous forme de subventions ou d'avances récupérables, peuvent être, selon le type d'aide sollicité, des entreprises quelle que soit leur taille ou des laboratoires de recherche.

Il est proposé une dotation en autorisations de programme de **14,500 M€ et de 14,900 M€** de crédits de paiement en 2019 au titre d'INNOV'up.

Action : Incubateurs, grands lieux d'innovation

Cette action a pour objectif de renforcer et de développer des lieux propices à la création et au développement d'entreprises innovantes. Les projets de lieux d'innovation sont désormais mixtes et intègrent à la fois des tiers-lieux, des incubateurs, des lieux d'échanges et de créativité. Les projets susceptibles d'être portés par des organismes et établissements d'enseignement supérieur et de formation sont présentés dans le cadre de l'annexe budgétaire « Recherche ». Il est proposé une dotation de **9,000 M€** d'autorisations de programme afin d'initier et de soutenir de nouveaux projets et avoir un effet levier pour leur amorçage ou leur développement. Cette action est dotée de **8,250 M€** de crédits de paiement.

Action : Smart Région Initiative

Cette action est dotée de **1,000 M€** de crédits de paiement permettant d'honorer les engagements passés en 2018.

Programme : Soutien aux pôles de compétitivité

Ce programme dédié au soutien des projets de R&D est doté de **23,000 M€** en autorisations de programme et de **16,900 M€** en crédits de paiement.

Action : Soutien aux projets de R&D des entreprises à fort potentiel économique

Le soutien aux grands projets de R&D, proches du marché, restera un axe fort de la politique régionale en dépit du retrait de l'Etat sur le FUI. Ce programme est donc doté de **23,000 M€** en autorisations de programme soit une hausse de près de 4,5 M€ par rapport à 2018.

La Région pourra également soutenir le déploiement en Île-de-France de grands projets industriels à fort contenu technologique, combinant un réel impact en emplois en Île-de-France et une forte capacité de structuration et d'entraînement pour l'industrie francilienne. Ces projets, de par leur nature exceptionnelle, ouvrent la voie à la consolidation d'activités technologiques et économiques nouvelles en Île-de-France, renforçant ainsi l'attractivité de la Région et son leadership au plan mondial.

Cette action est dotée de **16,900 M€** de crédits de paiement.

Programme : Smart Région, modernisation et innovation territoriale

Action : Smart Région Avenir Numérique

L'accélération des actions en faveur de la Smart Région nécessitera en 2019 que la Région complète son investissement dans la plateforme de données à hauteur de **2,500 M€** en autorisations de programme. Ces crédits permettront de développer la Smart Plateforme 2030, infrastructure et place de services numériques à destination des Franciliens, des entreprises et des territoires. La plateforme permettra à la Région de développer sa stratégie de services basés notamment sur la donnée, en coopération avec des partenaires publics ou privés. Une dotation de **0,500 M€** est proposée en crédits de paiement.

94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services

Programme : Soutien à l'industrie et aux autres services

Les aides régionales aux PME, via PM'up et la Smart industrie, sont un axe structurant de la politique économique régionale. Ce programme est doté d'une enveloppe d'autorisations de programme de **32,910 M€** et de **32,060 M€** de crédits de paiement.

Action : PM'up

Cette action permet de soutenir les entreprises lauréates du dispositif PM'up, fortement simplifié depuis 2016 : instruction au fil de l'eau, affectation de la subvention en une fois, limitation des pièces administratives, suppression des exclusions sectorielles, délais d'instruction et de paiement raccourcis, et de la conditionnalité RSE.

Ces PME/PMI bénéficient d'un accompagnement durant trois ans pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement ambitieuse et responsable. Pour soutenir la création d'emplois dans ces entreprises, la Région mobilise une subvention pouvant atteindre 250 000 € sur trois ans. Une enveloppe d'autorisations de programme de **27,910 M€** et de **30,060 M€** en crédits de paiement est proposée en 2019. Cette enveloppe doit permettre de financer 250 nouvelles entreprises.

Action : PM'up industrie

Dans le cadre de la politique industrielle régionale, le déploiement de la stratégie Smart Industrie 2017-2021, approuvée lors du Conseil Régional de juillet 2017, se voit dotée de **2,000 M€** d'autorisations de programme en 2019 pour soutenir de grands projets à dimension industrielle. Cette action dispose également de **1,000 M€** en crédits de paiement.

Action : PM'up ESS

Cette action, dotée de **3,000 M€** en autorisations de programme, vise à accompagner spécifiquement les entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire, conformément à l'engagement pris en 2018 de réserver 10% des aides aux entreprises de l'ESS. Une dotation de **1,000 M€** en crédits de paiement est proposée pour 2019.

Programme : Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art

Ce programme, dédié à TP'up, voit sa dotation doublée par rapport à 2018 pour s'établir à **5,500 M€** en autorisations de programme et **5,500 M€** en crédits de paiement.

Action : TP'up

Cette action vise à accompagner le développement des TPE de moins de cinq salariés en soutenant leurs dépenses d'investissements matériels et immatériels : investissements productifs, numériques, écologiques. Depuis l'adoption en 2018 de la stratégie régionale pour le commerce et l'artisanat, il est possible pour les entreprises souhaitant recruter leur premier salarié de candidater au dispositif TP'up. Il est proposé **5,500 M€** en autorisations de programme et une enveloppe de **5,500 M€** en crédits de paiement.

Programme : Back'up

Ce programme, dédié à Back'up, est doté de **0,500 M€** en autorisations de programme et d'autant en crédits de paiement.

Action : Back'up

BACK'up vise l'anticipation et l'accompagnement des entreprises en difficulté, notamment en situation de cessation de paiement ou en transmission à la barre du Tribunal de commerce. Il est proposé une dotation de **0,500 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement au titre de BACK'up Sauvegarde (aide à la mise en œuvre d'un plan de restructuration avec maintien d'emplois) et de BACK'up Reprise (aide à une reprise au Tribunal de commerce avec maintien d'emploi). Le prêt spécifique BACK'up Prévention, accordé par BPIfrance, relève du partenariat renégocié par la Région en 2016 dans le cadre du Fonds Régional de Garantie avec ce partenaire.

FONCTIONNEMENT

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
935 - Aménagement des territoires	1,000	1,300	1,000	1,300
56 - Technologies de l'information et de la communication	1,000	1,300	1,000	1,300
Aide au développement du territoire numérique	1,000	1,300	1,000	1,300
<i>HP56-001</i>				
Evènements et acteurs numériques	1,000	1,300	1,000	1,300
939 - Action économique	35,111	34,811	35,111	34,811
91 - Interventions économiques transversales	25,221	23,171	25,221	23,171
Soutien à la création et au développement des entreprises	7,190	7,040	7,190	7,040
<i>HP91-001</i>	7,190	7,040	6,510	7,040
<i>CP91-001</i>			0,680	
Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises	7,190	7,040	7,190	7,040
Economie sociale et solidaire	4,500	4,100	4,500	4,100
<i>HP91-003</i>				
Soutien à l'économie sociale et solidaire	4,100	4,100	4,100	4,100
PM'up ESS	0,400		0,400	
Développement économique des territoires	3,550	2,300	3,550	2,300
<i>HP91-006</i>				
Divers organismes de développement économique	0,550	0,500	0,550	0,500
Soutien aux projets de développement économique locaux	2,700		2,700	
Agences territoriales		1,800		1,800
Campus des métiers et des qualifications	0,300		0,300	
Paris Région Entreprises (PRE)	9,981	9,731	9,981	9,731
<i>HP91-013</i>				
Paris Région Entreprises (PRE)	9,981	9,731	9,981	9,731

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
92 - Recherche et innovation	5,100	5,050	5,100	5,050
Soutien à l'innovation	3,700	2,200	3,700	2,200
<i>HP92-002</i>				
Structures d'appui à l'innovation	3,150	1,650	3,150	1,650
Evaluation, études et promotion	0,550	0,550	0,550	0,550
Soutien aux pôles de compétitivité	1,400	1,350	1,400	1,350
<i>HP92-005</i>				
Gouvernance des pôles de compétitivité	1,400	1,350	1,400	1,350
Smart Région, modernisation et innovation territoriale		1,500		1,500
<i>HP92-009</i>				
Smart Région Avenir Numérique		1,500		1,500
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	4,790	6,590	4,790	6,590
Soutien à l'industrie et aux autres services	3,990	4,890	3,990	4,890
<i>HP94-001</i>	3,990	4,890	3,490	4,890
<i>PJ94-001</i>			0,500	
Soutien aux entreprises et aux filières prioritaires	2,500	3,050	2,500	3,050
Smart industrie	1,490	1,840	1,490	1,840
Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	0,800	1,700	0,800	1,700
<i>HP94-002</i>				
TP'up	0,800	1,700	0,800	1,700
TOTAL	36,111	36,111	36,111	36,111
HP	36,111	36,111	34,931	36,111
PJ			0,500	
CP			0,680	

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 935 - Aménagement des territoires	1,300
Sous fonction 56 - Technologies de l'information et de la communication	1,300
6281 : Concours divers (cotisations...)	0,076
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	1,224
CHAPITRE 939 - Action économique	34,811
Sous fonction 91 - Interventions économiques transversales	23,171
6281 : Concours divers (cotisations...)	0,256
6568 : Autres participations	0,105
65738 : Organismes publics divers	3,399
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	19,411
Sous fonction 92 - Recherche et innovation	5,050
65738 : Organismes publics divers	0,427
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	4,623
Sous fonction 94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	6,590
617 : Études et recherches	0,095
65738 : Organismes publics divers	3,624
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	2,871
TOTAL	36,111

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

935 - Aménagement des territoires

56 - Technologies de l'information et de la communication

Programme : Aide au développement du territoire numérique

Ce programme, dédié aux événements en matière de numérique (smart events), qui viennent appuyer la politique d'innovation régionale, est doté de **1,300 M€** en autorisations d'engagement et **1,300 M€** en crédits de paiement.

Action : Evènements et acteurs numériques

2019 verra le déploiement tout au long de l'année d'une offre régionale d'événements de promotion de l'écosystème francilien du numérique et de l'intelligence artificielle, avec un temps fort en mai prochain, à l'occasion de Viva Technology. Les projets d'événements sont retenus sur la base d'un appel à manifestation d'intérêt et peuvent être labellisés et/ou financés. Dans un objectif d'attractivité, de visibilité et de stimulation du potentiel d'innovation des talents franciliens, une dotation de **1,300 M€** en autorisations d'engagement et de **1,300 M€** en crédits de paiement est proposée sur ce programme.

939 - Action économique

91 - Interventions économiques transversales

Programme : Soutien à la création et au développement des entreprises

Ce programme regroupe les actions de soutien à l'accompagnement et au financement des créateurs d'entreprises. Il est doté de **7,040 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Action : Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises

Cette action inclut notamment les interventions spécifiques en faveur de l'entrepreneuriat, notamment dans les quartiers prioritaires, l'internationalisation des entreprises, le commerce et l'artisanat, le Paris Region business club et les réseaux # leader. Il est proposé **7,040 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Programme : Economie sociale et solidaire

Ce programme, dédié à l'économie sociale et solidaire, est doté de **4,100 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Action : Soutien à l'économie sociale et solidaire

Cette action contribue à financer la mise en place de la nouvelle stratégie régionale de l'ESS, dont l'objectif est le changement d'échelle du secteur, et à accompagner les porteurs d'un projet entrepreneurial relevant de l'ESS. Il est proposé une enveloppe globale de **4,100 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement pour cette action qui regroupe trois modalités d'intervention :

- le soutien au développement d'activités sociales et solidaires et/ou d'utilité sociale, dont la poursuite de la dynamique engagée en faveur du Social Business, et la poursuite d'un effort spécifique pour l'accélération d'entreprises en phase de changement d'échelle (nouveau lancement d'une promotion de l'accélérateur ESS),
- le soutien aux réseaux de l'entrepreneuriat social et solidaire, GRAFIE notamment,
- le renforcement du rôle de la CRESS.

Action : PM'up ESS

Cette action n'est pas dotée. Il est créé une action PM'up ESS dans la section d'investissement dotée de 3,000 M€ en autorisations de programme visant à accompagner spécifiquement les entreprises relevant de ce secteur.

Programme : Développement économique des territoires

Ce programme contribue à soutenir les dynamiques économiques territoriales et les actions structurantes portées par des organismes d'animation territoriale dans le cadre de la mise en œuvre du SRDEII et des bassins d'emploi.

Il est proposé une enveloppe globale de **2,300 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Action : Divers organismes de développement économique

Cette action, dotée de **0,500 M€**, permet de soutenir les organismes concourant au développement de territoires stratégiques à l'échelle régionale, notamment :

- le GIP Emploi Roissy CDG, un outil unique performant au service de l'emploi du territoire du Grand Roissy, pôle économique majeur en Ile-de-France ;
- l'association Paris Orly, au service de l'emploi de ce territoire aéroportuaire ;
- la Cité de la gastronomie Paris Rungis ;
- divers organismes, qui analysent et produisent des données économiques et sociales utiles aux processus d'élaboration des politiques publiques régionales ou qui contribuent à l'attractivité infra régionale.

Action : Agences territoriales

Cette action permet d'apporter un soutien régional aux agences départementales qui se sont constituées en « agences de territoires » telles que prévues dans le SRDEII, et notamment des agences « Seine-et-Marne Développement », « Essonne Développement » et le « Comité d'expansion économique du Val d'Oise » (CEEVO). Il est proposé une enveloppe globale à hauteur de **1,800 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement. L'année 2019 permettra de recentrer le soutien régional à ces agences territoriales dans leurs missions d'accompagnement des projets territoriaux en faveur de l'emploi (dans le cadre de l'animation des bassins d'emploi) et du déploiement des réseaux #Leader.

Programme : Paris Région Entreprises (PRE)

Ce programme, dédié à Paris Region Entreprises, est doté de **9,731 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Action : Paris Région Entreprises (PRE)

Il est proposé **9,731 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement en faveur de Paris Region Entreprises. Cette enveloppe est en baisse par rapport à 2018, du fait d'un transfert vers la partie investissement.

En 2019, l'agence sera chargée de mettre en œuvre la nouvelle stratégie régionale d'attractivité, conformément à la convention d'objectifs et de moyens la liant à la Région qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2019, autour de trois axes : améliorer la performance commerciale de la Région et de PRE en se concentrant sur les projets à fort enjeu stratégique en termes d'emploi et d'innovation, créer du lien avec les principaux partenaires de l'attractivité afin de gagner en cohérence et en efficacité, moderniser les pratiques et recourir davantage aux outils digitaux dans la promotion et la prospection.

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien à l'innovation

L'enveloppe de **2,200 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement permet de soutenir différents acteurs franciliens de l'accompagnement de l'innovation : incubateurs et clusters.

Action : Structures d'appui à l'innovation

Les structures d'appui à l'innovation bénéficieront de **1,650 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, se répartissant entre :

- des incubateurs, dont l'objectif est de favoriser l'émergence et le développement d'entreprises, de produits et de services innovants (**1,000 M€**). L'appel à projet lancé en 2018 a permis de sélectionner 13 incubateurs que la Région a prévu de soutenir sur 3 années. Cette enveloppe sera donc dédiée au renouvellement de ce soutien ;
- des clusters thématiques à hauteur de **0,650 M€**. Dans ces deux domaines, incubation et cluster, le soutien de la Région n'a pas vocation à s'instaurer durablement pour chacune des structures aidées, mais à jouer un effet d'accélérateur et de « coup de pouce » transitoire pour les premières années de vie du projet .

Action : Evaluation, études et promotion

Dotée de **0,550 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, cette action a pour vocation notamment l'évaluation de l'action régionale en matière de développement économique et d'innovation.

Programme : Soutien aux pôles de compétitivité

Ce programme, dédié au soutien des pôles de compétitivité, est doté de **1,350 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Action : Gouvernance des pôles de compétitivité

Cette action sera dotée en 2018 de **1,350 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement. Dans le cadre d'un partenariat resserré et stabilisé, la Région s'engagera avec les pôles franciliens une démarche de contractualisation pluriannuelle.

Programme : Smart Région, modernisation et innovation territoriale

Ce programme dédié à la Smart Région est doté de **1,500 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Action : Smart Région Avenir Numérique

L'accélération des actions en faveur de la Smart Région, et le déploiement opérationnel de la Smart Plateforme 2030 et de nouveaux services numériques dans le champ des compétences régionales, nécessitera en 2019 une affectation à hauteur de **1,500 M€**. Ces crédits permettront notamment de déployer la Smart Plateforme 2030 ainsi que des processus d'innovations intégrant les écosystèmes franciliens dans de nouvelles logiques de collaboration autour de la donnée et des services numériques.

94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services

Programme : Soutien à l'industrie et aux autres services

Ce programme contribue à soutenir les filières prioritaires régionales avec une action renforcée en direction des entreprises industrielles. Il est doté de **4,890 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Action : Soutien aux entreprises et aux filières prioritaires

Le soutien aux filières s'élève en 2019 à **3,050 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Action : Smart industrie

La stratégie Smart Industrie bénéficie d'un financement de **1,840 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiements pour financer notamment la poursuite du programme de déploiement des diagnostics et études de faisabilité « Industrie du Futur » proposés aux PME industrielles dans le cadre de la Smart Industrie.

Programme : Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art

Ce programme, dédié à TP'up, est doté de **1,700 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Action : TP'up

Il est proposé de doter l'action unique de ce programme, dédié au soutien aux TPE, d'une enveloppe d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement de **1,700 M€** pour déployer le dispositif TP'up désormais accessible aux artisans et commerçants souhaitant recruter leur premier salarié dans le cadre d'un projet de développement. Cette enveloppe est plus que doublée par rapport à 2018.

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2019	Proposition d'AP pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
905 - Aménagement des territoires						
56 - Technologies de l'information et de la	51,078	11,000	12,250	16,500	15,000	18,328
Aide au développement du territoire numérique	51,078	11,000	12,250	16,500	15,000	18,328
HP56-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	19,511		6,250	5,000	0,500	7,761
PR56-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	31,567	11,000	6,000	7,500	10,500	7,567
4,000					4,000	3,000
909 - Action économique						
91 - Interventions économiques transversales	36,996	1,090	13,140	10,500	10,118	4,328
Soutien à la création et au développement des entreprises	23,594		9,700	6,000	5,894	2,000
HP91-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	23,594		9,700	6,000	5,894	2,000
Aménagement économique des territoires	12,328		2,000	4,000	4,000	2,328
HP91-002 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	7,871		1,000	3,000	3,000	0,871
PJ91-002 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	4,457		1,000	1,000	1,000	1,457
Economie sociale et solidaire	1,074	0,950	1,300	0,500	0,224	
HP91-003 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	1,074	0,950	0,800 0,500	0,200 0,300	0,074 0,150	
Paris Région Entreprises (PRE)			0,140	0,140		
HP91-013 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019		0,140	0,140			

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2019	Proposition d'AP pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
92 - Recherche et innovation	90,708	49,000	41,550	36,000	30,500	31,658
Soutien à l'innovation	23,218	23,500	24,150	12,500	7,000	3,068
HP92-002 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	23,218		14,150 23,500	6,500 10,000	2,000 6,000	0,568 5,000 2,500
Soutien aux pôles de compétitivité	67,490	23,000	16,900	23,000	23,000	27,590
HP92-005 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	67,490		16,900 23,000	17,000 6,000	17,000 6,000	16,590 11,000
Smart Région, modernisation et innovation territoriale			2,500	0,500	0,500	0,500
HP92-009 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019			2,500	0,500	0,500	1,000
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres	86,771	38,910	38,060	36,556	31,500	19,565
Soutien à l'industrie et aux autres services	83,713	32,910	32,060	35,000	30,000	19,563
HP94-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	83,713		25,060 32,910	25,000 7,000	20,000 10,000	13,653 5,910
Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	3,058	5,500	5,500	1,556	1,500	0,002
HP94-002 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	3,058		3,000 5,500	0,056 1,500	1,500	0,002
Back'up			0,500	0,500		
HP94-004 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019			0,500	0,500		
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	265,553	100,000	105,000	99,556	87,118	73,879
Total des CP sur AP antérieures à 2019	265,553		83,860	71,256	59,968	50,469
Total des CP sur AP 2019		100,000	21,140	28,300	27,150	23,410

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2019	Proposition d'AE pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
935 - Aménagement des territoires						
56 - Technologies de l'information et de la	0,456	1,300	1,300	0,456		
Aide au développement du territoire numérique	0,456	1,300	1,300	0,456		
HP56-001						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2019	0,456		0,456			
échéancier des CP sur AE 2019		1,300	0,844	0,456		
939 - Action économique						
91 - Interventions économiques transversales	19,067	23,171	23,171	10,473	7,196	1,399
Soutien à la création et au développement des entreprises	12,990	7,040	7,040	6,500	5,092	1,399
HP91-001						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2019	12,990		4,240	3,684	3,684	1,383
échéancier des CP sur AE 2019		7,040	2,800	2,816	1,408	0,016
Economie sociale et solidaire	4,344	4,100	4,100	2,640	1,704	
HP91-003						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2019	4,344		2,500	1,000	0,844	
échéancier des CP sur AE 2019		4,100	1,600	1,640	0,860	
Développement économique des territoires	1,733	2,300	2,300	1,333	0,400	
HP91-006						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2019	1,703		1,000	0,703		
échéancier des CP sur AE 2019		2,300	1,300	0,600	0,400	
PR91-006						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2019	0,030			0,030		
échéancier des CP sur AE 2019						
Paris Région Entreprises (PRE)		9,731	9,731			
HP91-013						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2019		9,731	9,731			
échéancier des CP sur AE 2019						

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2019	Proposition d'AE pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
92 - Recherche et innovation	7,372	5,050	5,050	4,583	2,489	0,300
Soutien à l'innovation	4,789	2,200	2,200	2,900	1,589	0,300
HP92-002 écheancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	4,789		1,600 2,200	2,000 0,600	1,189 0,900	0,400 0,300
Soutien aux pôles de compétitivité	1,083	1,350	1,350	0,683	0,400	
HP92-005 écheancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	1,083		0,850 1,350	0,233 0,500	0,400	
Smart Région, modernisation et innovation territoriale	1,500	1,500	1,500	1,000	0,500	
HP92-009 écheancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	1,500		1,000 1,500	0,500 0,500	0,500	
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres	7,888	6,590	6,590	4,892	2,314	0,682
Soutien à l'industrie et aux autres services	6,777	4,890	4,890	4,083	2,014	0,680
HP94-001 écheancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	6,754		2,940 4,890	2,100 1,950	1,714 1,960	0,300 0,680
PJ94-001 écheancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	0,023			0,023		
Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	1,111	1,700	1,700	0,809	0,300	0,002
HP94-002 écheancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	1,111		0,900 1,700	0,209 0,600	0,300	0,002
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	34,783	36,111	36,111	20,404	11,999	2,381
Total des CP sur AE antérieures à 2019	34,783		15,486	10,482	7,431	1,385
Total des CP sur AE 2019		36,111	20,625	9,922	4,568	0,996

2ème PARTIE :

BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

INVESTISSEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
905 - Aménagement des territoires	11,000	10,910	13,250	8,379
56 - Technologies de l'information et de la communication	11,000	10,910	13,250	8,379
Aide au développement du territoire numérique	11,000	10,910	13,250	8,379
HP56-001	1,000	3,033	5,650	5,879
PR56-001	10,000	7,877	7,600	2,500
Aide aux projets d'infrastructures haut débit	10,000	9,964	12,500	7,300
Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques				0,396
Soutien à la vie numérique				0,337
Tiers lieux	1,000	0,946	0,750	0,346
909 - Action économique	89,000	76,445	89,250	64,908
91 - Interventions économiques transversales	6,900	4,540	13,600	10,969
Soutien à la création et au développement des entreprises	5,500	3,200	11,300	7,100
HP91-001				
Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises	5,500	3,200	11,300	7,100
Aménagement économique des territoires				1,369
HP91-002				
PJ91-002				1,084
Immobilier d'entreprises				0,285
Zones d'activités économiques				0,741
0,628				
Economie sociale et solidaire	1,400	1,340	2,300	2,500
HP91-003				
Soutien à l'économie sociale et solidaire	1,400	1,340	2,300	2,500
92 - Recherche et innovation	44,500	47,981	42,650	35,939
Soutien à l'innovation	25,000	32,877	23,150	20,439
HP92-002				
INNOV'up	14,500	30,512	13,900	20,336
Mise en place de structures d'appui et de plateformes technologiques				0,025
Incubateurs, grands lieux d'innovation	9,000	0,865	6,750	0,038
Smart Région Initiative	1,500	1,500	2,500	0,040
Soutien aux pôles de compétitivité	19,500	15,104	19,500	15,500

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
HP92-005 Soutien aux projets de R&D des entreprises à fort potentiel économique	19,500	15,104	19,500	15,500
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	37,600	23,924	33,000	18,000
Soutien à l'industrie et aux autres services	32,600	21,448	27,000	17,000
HP94-001 PM'up	30,600	21,448	26,000	17,000
Smart industrie	2,000		1,000	
Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	3,000	2,476	4,000	1,000
HP94-002 TP'up	3,000	2,476	4,000	1,000
Back'up	2,000		2,000	
HP94-004 Back'up	2,000		2,000	
TOTAL	100,000	87,355	102,500	73,287
HP	90,000	79,478	94,900	70,502
PJ				0,285
PR	10,000	7,877	7,600	2,500

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

905 - Aménagement des territoires

56 - Technologies de l'information et de la communication

Programme : Aide au développement du territoire numérique

10,910 M€ d'autorisations de programme (soit un taux d'exécution de 99,2 %) et **8,379 M€** de crédits de paiement ont été mandatés, et ce, en lien principalement avec le rythme de mandatement lié à l'avancement des chantiers de déploiement des réseaux de haut débit.

Action : Aide aux projets d'infrastructures haut débit

9,964 M€ d'autorisations de programme ont été affectés sur cette action au cours de l'année qui se répartissent comme suit :

- **9,875 M€** au profit de la réalisation des Réseaux d'Initiative Publique (RIP) Très Haut Débit (THD) et du raccordement des équipements régionaux :
- le Syndicat mixte ouvert Seine-et-Marne Numérique :
 - 2,088 M€ correspondant à une réaffectation du solde non consommé au titre de la convention de 2013,
 - 1,489 M€ correspondant à la première affectation d'une nouvelle convention cadre votée en septembre 2018,
- le Syndicat mixte Essonne Numérique (4^{ème} affectation – 4,120 M€) ;
- le Syndicat mixte Val d'Oise Numérique (3^{ème} affectation - 2,268 M€).

Ces trois projets concrétisent les Schémas Directeurs Territoriaux d'Aménagement Numérique (SDTAN), élaborés à l'échelle départementale, qui interviennent de manière complémentaire aux déploiements privés. Dans le cadre du Fonds national pour la Société Numérique, l'État y apporte également son soutien.

- Le département de la Seine-Saint-Denis a reçu **0,054 M€** pour la fin du raccordement de ses lycées.
- **0,035 M€** ont été affectés afin de faire appel aux services d'un prestataire pour élaborer, en partenariat avec la Préfecture de Région et la Caisse des Dépôts et Consignations, une nouvelle Stratégie de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique (SCoRAN).

7,300 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Action : Tiers lieux

0,946 M€ d'autorisations de programmes ont été dédiés à la création de neuf nouveaux espaces de travail collaboratifs (espaces de coworking, fablabs).

Pour mémoire, cette action s'inscrit dans l'objectif de création de mille tiers-lieux en Ile-de-France à l'horizon 2021 et complète le financement à hauteur de 2,759 M€ pour la réalisation de vingt-quatre tiers-lieux (chapitre budgétaire 905, code fonctionnel 53 – Espace rural et autres espaces de développement) en zone rurale et périurbaine et politique de la ville.

0,346 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

909 - Action économique

91 - Interventions économiques transversales

Programme : Soutien à la création et au développement des entreprises

3,200 M€ d'autorisations de programme (soit un taux d'exécution de 58,2 %) et **7,100 M€** de crédits de paiement ont été affectés en 2018.

Action : Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises

Cette action regroupe principalement l'ensemble des outils de financement des entreprises, en prêt, garantie d'emprunt, fonds propres ainsi que les aides spécifiques en faveur des entreprises en difficulté.

• Le fonds régional de garantie BPI Ile-de-France :

La renégociation du partenariat avec Bpifrance a permis de renforcer considérablement la capacité de ce fonds de garantie afin de doubler l'encours de prêts co-garantis, pour dépasser 600 M€ par an au lieu de 300 M€ par an en moyenne ces cinq dernières années, et de doubler le nombre d'entreprises bénéficiaires, soit 2 000 TPE et PME chaque année, au lieu de 1 000.

Ce changement massif de volumétrie a pu être impulsé sans nécessiter une nouvelle dotation régionale, grâce au redéploiement progressif du FRG1 vers le FRG2, de 50 M€ de dotations régionales antérieures, immobilisées sur le FRG1. Ce montant a été redéployé sur la période 2016-2018. Afin de financer un plus grand nombre d'entreprises, le FRG a parallèlement élargi son périmètre d'intervention à des secteurs d'activité et à des besoins de financement non couverts auparavant. Ce repositionnement a permis de supprimer les exclusions sectorielles préexistantes et de garantir des prêts immobiliers et des prêts court-terme. Au 30/09/2018, le FRG a co-garanti 561 M€ de prêts, au bénéfice de près de 1 090 entreprises franciliennes. En suivant cette tendance, l'atterrissement 2018 devrait être d'environ 750 M€ pour 1 500 bénéficiaires.

• Le prêt d'amorçage :

Le prêt d'amorçage s'adresse aux petites entreprises innovantes de moins de 5 ans ayant bénéficié d'un soutien public à l'innovation. Il vise à renforcer la trésorerie et créer les conditions favorables à la préparation d'une levée de fonds auprès de fonds d'amorçage ou plus généralement à l'entrée d'investisseurs tout en aidant à terminer le projet innovant. Ces prêts alloués par Bpifrance sont co-garantis à hauteur de 80 % à travers le fonds régional de garantie.

En 2017, une autorisation de programme de 5,000 M€ avait été affectée afin de renforcer le dispositif du prêt d'amorçage en Ile-de-France, en doublant le montant maximum du prêt (porté à 300 000 € contre 150 000 € auparavant) pour s'adapter à l'évolution des besoins de financement des jeunes entreprises innovantes et d'en accroître significativement le nombre de bénéficiaires avec un objectif de plus de 150 start-up soutenues d'ici fin 2019. Depuis 2017, 112 prêt d'amorçage ont été accordées aux entreprises franciliennes : 58 bénéficiaires en 2017 et 54 bénéficiaires en 2018 (chiffres arrêtés au 30/09/2018).

Il n'y pas eu d'appel de fonds sur 2018 compte tenu des affectations antérieures.

• Les fonds de prêt d'honneur :

Les fonds de prêts d'honneur se sont vus affecter une autorisation de programme globale de **3,000 M€** répartie comme suit :

- Fonds de prêt d'honneur locaux (France Initiative) : **1,000 M€** ;
- Fonds de prêt d'honneur départementaux (Réseau Entreprendre) : **0,500 M€** ;
- Fonds de prêt d'honneur régional Wilco (ex Scientipôle Initiative) : **1,500 M€**.

L'activité des plateformes de prêt d'honneur est en augmentation en 2018. Les deux tiers de ces opérations sont des créations *ex nihilo* et un tiers est lié à des transmissions d'entreprises.

• Le Prêt Croissance TPE :

Afin d'encourager le développement des petites entreprises, un nouveau « prêt croissance TPE » a été créé en 2016. Ce prêt, d'un montant compris entre 10 k€ et 50 k€, cible les entreprises de moins de 50 salariés. Il est distribué par Bpifrance.

Suivant la tendance observée au 15 septembre 2018, près de 220 prêts seront accordés cette année, contre 252 en 2017. Le montant mobilisé est de 9,9 M€ représentant 27 % des programmes financés par les entreprises.

• Les fonds d'investissement régionaux :

Les fonds d'investissement régionaux n'ont pas fait l'objet d'affectation budgétaire en raison de la dotation élevée réalisée en 2017 (près de 32 M€ Région/FEDER). Ils ont néanmoins eu une activité importante en 2018 suite aux moyens supplémentaires mobilisés en 2017. La Région est l'actionnaire unique du Paris Region venture funds dont l'objectif est d'apporter une solution aux premiers financements en fonds propres des jeunes entreprises innovantes. Le modèle de ce fonds est de co-investir avec des partenaires privés (business angels, plateformes de financement participatif et fonds d'investissement) qui apportent au moins l'exakte contrepartie du financement mobilisé par ce fonds. Le capital social du fond s'élève à 33,400 M€ suite à une augmentation de capital de 16,400 M€ fin 2017. A fin 2018, le fonds devrait avoir investi dans six nouvelles entreprises pour un montant total d'environ 3,130 M€. En 2018, les prises de participation réalisées concernent Pherecydes Pharma (secteur santé) et Wisebatt (secteur de l'économie numérique). Les autres prises de participation seront finalisées d'ici la fin de l'année. Deux d'entre elles ont été identifiées par l'intermédiaire du Challenge Intelligence Artificielle. Le fonds a également procédé au refinancement de sept jeunes entreprises de son portefeuille pour un total de 3,410 M€.

La Région souhaite accompagner les entreprises dans la création d'enseignes en franchise au sein des quartiers dits politique de la ville. Grâce à un 2^{ème} tour de table réalisé en 2018, le fonds Impact Création IDF dispose d'une enveloppe régionale de 6 M€ sur une enveloppe globale de 8,6 M€. En 2018, 4 projets ont été financés ou sont en cours de finalisation (données à mi-octobre 2018). Malgré une accélération en fin d'année, l'activité est en deçà des objectifs en raison notamment de difficultés spécifiques en Ile-de-France, liées à la faible disponibilité foncière qui limite les emplacements attractifs pour les franchiseurs. Plusieurs mesures seront déployées en 2019 pour permettre une montée en activité du fonds : mobilisation de nouvelles enseignes, meilleure articulation avec les acteurs locaux, assouplissement des critères d'intervention...

L'année 2018 a été marquée par la vente des parts de la Région au sein du fonds **Ile-de-France Capital**. En effet, la Région, suite à une évaluation de sa politique de capital investissement en 2017, a décidé de recentrer son activité de capital investissement sur l'amorçage et de se désengager d'Ile-de-France Capital. **Cette opération générera une recette de 9,583 M€.**

• Le soutien aux entreprises en difficultés : le dispositif BACK'up

BACK'up Prévention est mis en place dans le cadre du Fonds Régional de Garantie (FRG) et n'a pas impliqué d'affectation budgétaire du fait de la renégociation du partenariat avec BpiFrance. Ce prêt d'un montant moyen de 200 K€ avec un différé de deux ans est destiné à des PME/PMI confrontées à des difficultés temporaires, afin de leur permettre de financer leur projet de développement. En 2017, 9 financements ont été accordés pour un montant moyen de prêt de 180 k€. En 2018, à fin septembre, 5 entreprises ont été soutenues avec un prêt moyen de 220 k€.

Une autorisation de programme à hauteur de **0,200 M€** a été affectée pour soutenir une entreprise en difficulté au titre de BACK'up Sauvegarde en 2018 avec pour objectif de maintenir 45 emplois au total.

7,100 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Programme : Aménagement économique des territoires

Ce programme a mobilisé **1,369 M€** en crédits de paiement afin de couvrir des engagements régionaux pris avant 2018.

Action : Immobilier d'entreprises

0,741 M€ de crédits de paiement ont été mobilisés afin de couvrir les engagements régionaux et permettre la réalisation d'opérations immobilières. Depuis la loi NOTRE, la compétence « immobilier d'entreprise » relève des EPCI.

Action : Zones d'activités économiques

0,628 M€ de crédits de paiement ont été mobilisés afin de couvrir les engagements régionaux et permettre la réalisation de zones d'activités économiques. Depuis la loi NOTRE, la compétence « zones d'activités économiques » relève des EPCI.

Programme : Economie sociale et solidaire

Ce programme a mobilisé **1,340 M€** en autorisations de programme, soit un taux d'exécution de 95,7 %. **2,500 M€** de crédits de paiement devraient par ailleurs être mandatés.

Action : Soutien à l'économie sociale et solidaire

• InvESS Ile-de-France :

InvESS IDF (anciennement Equisol) est une société coopérative à capital variable qui cible les structures de l'ESS. Afin de mettre cet outil en adéquation avec la nouvelle politique ESS régionale, une stratégie d'investissement revue, visant à faire émerger les « champions de l'ESS », a été décidée. Les moyens d'InvESS IDF ont été renforcés pour mettre en œuvre cette stratégie. Ainsi, une levée de fonds de 3 M€ a eu lieu en juillet 2018, dont 1,5 M€ versés par la Région Ile-de-France, conformément à l'autorisation de programme votée en 2017. Le capital est désormais de 6,7 M€, dont 48.3 % sont détenus par la Région Ile-de-France.

En 2018, InvESS IDF a investi dans quatre structures de l'ESS pour un montant total de 745 k€, soit une moyenne de 186 k€ par dossier.

• Les financements et outils de garantie France Active en faveur des entreprises sociales et solidaires et des TPE

Grâce à une autorisation de programme de **0,500 M€** en 2018, France Active a pu continuer de déployer ses actions en direction des entreprises solidaires et des TPE.

Cette dotation a permis d'abonder le fonds de garantie (France Active Garantie) afin de faciliter l'accès à l'emprunt bancaire des créateurs d'entreprises demandeurs d'emplois (TPE ou entreprises sociales et solidaires). Ce sont au total 39 entreprises de l'ESS et 334 TPE qui ont bénéficié d'un prêt ou d'une garantie d'emprunt au 30 octobre 2018.

• Le fonds de prêt d'honneur de l'ADIE

Une dotation régionale de **0,500 M€** en autorisations de programme a été affectée en 2018 pour abonder le fonds de prêts d'honneur de l'ADIE. Au 31.10.18, l'ADIE a délivré 1 223 prêts d'honneur.

Les autres actions ont conduit à l'affectation de **0,340 M€**.

2,500 M€ de crédits paiement devraient être mandatés.

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien à l'innovation

Ce programme concerne principalement le soutien aux projets de R&D des entreprises depuis la preuve du concept de faisabilité jusqu'à l'expérimentation et à leur accueil au sein de structures d'incubation. Pour ce faire, **32,877 M€** ont été affectés, soit un taux d'exécution de 131,5 %. Ce niveau d'affectation a été rendu possible par un transfert budgétaire depuis les programmes 92005 et 94001. **20,439 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : INNOV'up

Lancé depuis 2017 en partenariat avec Bpifrance, le dispositif Innov'up a permis de confirmer en 2018 le rôle primordial de la Région en matière de soutien à l'innovation des entreprises franciliennes. Innov'up a été abondé en 2018 à hauteur de **30,512 M€** en autorisations de programme se déclinant comme suit :

- **1,017 M€** pour l'appel à projets Innov'up Prototype afin de soutenir les 12 projets mobilisant les technologies de l'intelligence artificielle et de la robotique et ayant des applications industrielles ou des perspectives d'industrialisation en Ile-de-France ;
- **9,982 M€** pour abonder le Fonds régional Innov'up, permettant de porter sa capacité globale d'intervention à plus de 77 M€ en intégrant le reliquat des financements de la Région non consommés lors des années précédentes et les financements complémentaires mobilisés par Bpifrance. Depuis la création du fonds, plus de 510 entreprises ont été soutenues (situation à fin septembre 2018) ;
- **19,513 M€** pour le lancement d'un nouveau programme dans le cadre du programme d'investissement d'avenir : Innov'up Leader PIA, cofinancé à parité par la Région et l'Etat et opéré par Bpifrance. Ce dispositif permet de soutenir les projets d'innovation de futurs leaders sur leur marchés avec une aide attractive pouvant aller jusqu'à 500 000€, versés pour deux tiers en subvention et pour un tiers en avance récupérable. Deux appels à projets ont été lancés sur 2018, qui ont vu le dépôt d'un nombre important de candidatures de qualité (plus de 300). 21 lauréats ont été désignés pour le premier appel à projets, pour un montant de financement de près de 7,06 M€. Les bénéficiaires du deuxième appel à projets seront désignés en décembre 2018.

Enfin, **20,336 M€** devraient être mandatés en crédits de paiement.

Action : Incubateurs, grands lieux d'innovation

Sur l'ensemble de l'année 2018, trois projets de création de nouveaux lieux d'innovation ont été soutenus par la Région à hauteur de **0,865 M€** en autorisations de programme :

- 0,600 M€ à la société Air Liquide pour la création d'un accélérateur deeptech aux Loges-en-Josas (78) ;
- 0,150 M€ à la société Biomunity 621 pour la création de l'incubateur cosmétique Fabrique 621 à Pantin (93) ;
- 0,115 M€ à la société Starburst pour l'aménagement d'un l'accélérateur à Paris 15 (75).

Action : Smart Région Initiative

Le lancement du programme Smart Région, avec la volonté de déployer des politiques publiques régionales intelligentes, au travers de nouveaux outils et services numériques innovants à destination des Franciliens, a mobilisé **1,500 M€** d'autorisations de programme en 2018. L'objet est de développer les premières couches de la Smart Plateforme 2030, plateforme collaborative de données régionales 3D. Cette plateforme offrira le socle technologique mobilisable pour développer une politique data et de nouveaux services à destination des Franciliens, des entreprises et des territoires à partir de 2019.

Programme : Soutien aux pôles de compétitivité

Ce programme concerne principalement le soutien aux projets de R&D des entreprises à potentiel de croissance. Pour ce faire, **15,104 M€** ont été affectés, soit un taux d'exécution de 77,5 %. **15,500 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : Soutien aux projets de R&D des entreprises à fort potentiel économique

L'année 2018 a été marquée par la réduction budgétaire des crédits de l'Etat dédiés au FUI. Cette réduction budgétaire a entraîné un décalage dans le calendrier des appels à projets. Deux appels à projets, le FUI-Régions 24 et 25, auront été donc soutenus sur des crédits de l'année 2018.

Pour le FUI 24, en Ile-de-France l'enveloppe Etat est passée de 11,4 M€ à 6,7 M€ soit une baisse de 41 %, entraînant mécaniquement une diminution des crédits régionaux mobilisés.

Le FUI 24 affecté en janvier 2018 a permis de soutenir dix projets collaboratifs pour un montant d'aide régionale de **7,111 M€** répartis comme suit :

- AsTech Paris-Région : 1,168 M€, pour deux projets ;
- Cap Digital Paris Région : 1,588 M€, pour deux projets ;
- Finance Innovation : 0,932 M€, pour un projet ;
- MoveoViaMeca : 0,941 M€, pour un projet ;
- Systematic Paris-Région : 2,482 M€, pour quatre projets

Le FUI-Régions 25, dont la sélection a été finalisée en mars, a permis de soutenir 10 projets nouveaux. L'aide régionale est passée de 6,7 M€ à **5,893 M€** soit une nouvelle baisse de 12 % par rapport à l'édition précédente répartis comme suit :

- AsTech Paris-Région : 0,127 M€, pour un projet ;
- Cap Digital Paris Région : 1,063 M€, pour deux projets ;
- Cosmetic Valley : 0,690 M€, pour un projet ;
- Medicen Paris-Région : 0,725 M€, pour un projet ;
- MOV'EO : 0,645 M€, pour un projet ;
- Systematic Paris-Région : 2,643 M€, pour quatre projets.

De façon complémentaire, la Région a également soutenu le déploiement en Île-de-France de grands projets industriels à fort contenu technologique, combinant un réel impact en emplois en Île-de-France et une forte capacité de structuration et d'entraînement pour l'industrie francilienne. Pour l'année 2018, deux projets ont été soutenus :

Le projet de turbogénérateur hybride aéronautique, porté par l'entreprise TURBOTECH, pour lequel une subvention de **1,600 M€** a été voté. Il est prévu la création de 70 à 100 emplois dans cette entreprise basée à Tossus le Noble.

Le projet de création d'un centre de R&D européen en connectique électronique, porté par JST GROUP JRDP, pour lequel une subvention de **0,500 M€** a été proposé au vote, le 21 novembre. Il est prévu la création de 90 emplois pour ce projet dédié à l'innovation autour des connectiques électroniques, basé dans les Yvelines.

15,500 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés.

94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services

Programme : Soutien à l'industrie et aux autres services

Ce programme concerne principalement PM'up. Pour ce faire, **21,448 M€** ont été affectés, soit un taux d'exécution de 70,09 %. **17,000 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : PM'up

La Région a affecté **21,448 M€** d'autorisations de programme en 2018, au bénéfice de 142 entreprises, dont 13 entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire, soit une forte progression de l'appui de ces structures (1,900 M€).

PM'up est une aide sous forme de subvention qui vise à soutenir les stratégies de croissance des PME/PMI à potentiel. Au total, ces entreprises bénéficiaires prévoient de créer plus de 5 300 emplois.

Action : Smart industrie

Cette action n'a fait l'objet d'aucune affectation budgétaire. Elle sera renommée PM'up industrie au titre de la nomenclature budgétaire 2019 afin de venir abonder les entreprises lauréates du dispositif PM'up.

Programme : Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art

Ce programme concerne principalement TP'up. Pour ce faire, **2,476 M€** ont été affectés, soit un taux d'exécution de 82,5 %. **1,000 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : TP'up

2,476 M€ ont été mobilisés au bénéfice de 98 entreprises, dont 0,234 M€ pour 5 entreprises relevant de l'ESS. Au total, ces entreprises bénéficiaires prévoient de créer plus de 580 emplois.

Programme : Back'up

Ce programme n'a pas été mobilisé en 2018.

FONCTIONNEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
935 - Aménagement des territoires	1,000	0,992	1,000	1,169
56 - Technologies de l'information et de la communication	1,000	0,992	1,000	1,169
Aide au développement du territoire numérique	1,000	0,992	1,000	1,169
<i>HP56-001</i>				
Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques				0,119
Evènements et acteurs numériques	1,000	0,992	1,000	1,050
939 - Action économique	35,111	31,780	35,111	21,552
91 - Interventions économiques transversales	25,221	22,217	25,221	15,542
Soutien à la création et au développement des entreprises	7,190	8,665	7,190	2,187
<i>HP91-001</i>	7,190	8,665	6,510	2,187
<i>CP91-001</i>			0,680	
Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises	7,190	8,665	7,190	2,187
Economie sociale et solidaire	4,500	2,189	4,500	1,974
<i>HP91-003</i>				
Soutien à l'économie sociale et solidaire	4,100	2,009	4,100	1,974
PM'up ESS	0,400	0,180	0,400	
Développement économique des territoires	3,550	1,182	3,550	1,200
<i>HP91-006</i>	3,550	1,182	3,550	1,170
<i>PJ91-006</i>				0,030
Divers organismes de développement économique	0,550	0,449	0,550	0,330
Soutien aux projets de développement économique locaux	2,700	0,319	2,700	0,320
Campus des métiers et des qualifications	0,300	0,414	0,300	0,550
Paris Région Entreprises (PRE)	9,981	10,181	9,981	10,181
<i>HP91-013</i>				
Paris Région Entreprises (PRE)	9,981	10,181	9,981	10,181

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
92 - Recherche et innovation	5,100	5,399	5,100	3,400
Soutien à l'innovation	3,700	3,949	3,700	2,000
<i>HP92-002</i>				
Structures d'appui à l'innovation	3,150	3,269	3,150	1,700
Evaluation, études et promotion	0,550	0,680	0,550	0,300
Soutien aux pôles de compétitivité	1,400	1,450	1,400	1,400
<i>HP92-005</i>				
Gouvernance des pôles de compétitivité	1,400	1,450	1,400	1,400
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	4,790	4,164	4,790	2,610
Soutien à l'industrie et aux autres services	3,990	3,390	3,990	2,410
<i>HP94-001</i>	3,990	3,390	3,490	1,945
<i>PJ94-001</i>			0,500	0,465
Soutien aux entreprises et aux filières prioritaires	2,500	2,333	2,500	2,365
Smart industrie	1,490	1,057	1,490	0,045
Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	0,800	0,774	0,800	0,200
<i>HP94-002</i>				
TP'up	0,800	0,774	0,800	0,200
TOTAL	36,111	32,772	36,111	22,721
<i>HP</i>	36,111	32,772	34,931	22,226
<i>PJ</i>			0,500	0,495
<i>CP</i>			0,680	

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

935 - Aménagement des territoires

56 - Technologies de l'information et de la communication

Programme : Aide au développement du territoire numérique

Ce programme concerne principalement les événements numériques. Pour ce faire, **0,992 M€** ont été affectés, soit un taux d'exécution de 99,2 %. **1,169 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques

0,119 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés au titre d'engagements antérieurs à 2018.

Action : Evènements et acteurs numériques

Cette action a bénéficié de **0,992 M€** d'autorisations d'engagement, répartis en deux champs d'intervention :

- le financement d'événements dans le domaine des contenus numériques, de l'internet et du multimédia (**0,879 M€**) : soutien à quatorze événements franciliens innovants organisés tout au long de l'année 2018, et rassemblés sous label Paris Région Smart Week ;
- l'adhésion à des structures (**0,113 M€**) : 0,013 M€ pour l'Association des développeurs et des utilisateurs de logiciels libres pour l'administration et les collectivités territoriales (ADULLACT) et l'Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel (AVICCA), et 0,100 M€ pour le syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique.

939 - Action économique

91 - Interventions économiques transversales

Programme : Soutien à la création et au développement des entreprises

8,665 M€ ont été affectés, soit un taux d'exécution de 120,5 %. Ce niveau d'affectation a été rendu possible par un transfert budgétaire depuis le programme 91003. **2,187 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises

Cette action regroupe plusieurs dispositifs dédiés à la création et au développement des entreprises :

- Le soutien à la nouvelle politique régionale en faveur de la création et reprise d'entreprise pour leur activité d'accompagnement à la création d'entreprises, en particulier :

- l'offre d'accompagnement à la création et reprise d'entreprise : une autorisation d'engagement de **5,523 M€** a été affectée au bénéfice des trois chefs de file des consortiums des phases ante création (BGE PaRIF), financement (InitiActive Île-de-France) et post création (CCI Paris Île-de-France) ;
- le soutien à Wilco (ex Scientipôle Initiative) : une autorisation d'engagement de **0,700 M€** a été mobilisée pour accompagner cet accélérateur de jeunes entreprises innovantes en Ile-de-France qui a mis en place un programme d'accélération des TPE afin de leur permettre d'accéder à leur premier million de chiffres d'affaires. Dans ce programme Wilco leur propose un accompagnement au financement de leur projet.

- L'entrepreneuriat dans les quartiers fragiles notamment les quartiers politique de la ville : une autorisation d'engagement de **0,990 M€** a été affectée pour l'appel à projets « Entrepren dre dans les quartiers de la politique de la ville ». Il s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence France Entrepreneur (AFE) dans le but de renforcer les actions d'accompagnement des créateurs-repreneurs et jeunes dirigeants d'entreprises et de favoriser la pérennité des entreprises et des emplois créés sur les territoires fragiles des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Une enveloppe d'autorisation d'engagement de **0,990 M€** a été affectée au bénéfice de dix-sept acteurs permettant d'accompagner les franciliens issus des QPV dans leur parcours entrepreneurial en 2018.

- La stratégie régionale en faveur de l'artisanat et du commerce :

Par délibération CR 2018-043 du 21 septembre 2018, la Région a adopté une nouvelle stratégie régionale en faveur de l'artisanat et du commerce pour la période 2018-2021. Cette stratégie vise à améliorer la lisibilité de l'action régionale auprès des artisans tout en déployant de nouvelles actions. Cette stratégie fait suite à une large concertation menée par une commission d'élus présidée par Frédéric Valletoux, délégué spécial à l'artisanat et au commerce. Les propositions de cette stratégie ont été soumises aux partenaires lors des Assises régionales de l'artisanat organisées le 26 juin 2018. Sur 2018, **0,300 M€** ont été affectés pour soutenir l'organisation du Carrousel des Métiers d'Art et de la Création (0,150 M€) et pour des prestations d'appui à la structuration d'un grand lieu d'innovation dans les métiers d'art (0,150 M€).

- La mise en place de Réseaux #Leader dans les bassins d'emploi :

Une expérimentation a été lancée au premier semestre 2018 sur quatre bassins d'emploi volontaires pour préciser l'offre de services et le rôle des parties prenantes des Réseaux #Leader. A la suite de cette expérimentation, une enveloppe de **0,250 M€** a été affectée afin de mettre en place les outils nécessaires au déploiement effectif dans les 25 bassins d'emploi. Cette enveloppe doit permettre de financer notamment un accompagnement méthodologique à la mise en place des Réseaux à destination des EPCI parties prenantes de la démarche.

- La plateforme Maximilien :

Le GIP aide les TPE-PME à accéder plus facilement aux marchés publics et facilite ainsi l'acte d'achat public. Maximilien, le portail des marchés publics franciliens, rassemble les avis de marchés, une plateforme de dématérialisation et la mise en réseau d'acheteurs publics. Ce service public solidaire de diffusion des usages numériques vise à une dématérialisation complète de la chaîne des achats (ex : télétransmissions...). Depuis le 1^{er} janvier 2018, 57 acheteurs publics franciliens ont rejoint le réseau ce qui porte le nombre d'adhérents aux GIP Maximilien à 246 membres à la date du 15/10/2018. En termes

de formation, le GIP a organisé 46 formations aux outils, soit 406 personnes formées en 2018. Coté entreprises, plus de 37 474 sont inscrites sur le portail Maximilien au 15/10. Pour 2018, Maximilien a bénéficié d'une affectation de **0,200 M€** (cotisation d'un montant de 17 850 € et subvention de fonctionnement de 182 150 €)

Les autres actions ont conduit à des affectations pour un montant de **0,672 M€**.

Enfin, **2,187 M€** devraient être mandatés sur cette action.

Programme : Economie sociale et solidaire

Ce programme concerne les actions en matière d'économie sociale et solidaire. Dans ce cadre, **2,189 M€** ont été affectés, soit un taux d'exécution de 48,64 %. **1,200 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : Soutien à l'économie sociale et solidaire

Cette action a bénéficié de **2,009 M€** d'autorisations d'engagement. Les principales actions réalisées sont les suivantes :

- Le lancement d'un « **Club Social Business** », visant à intervenir sur mesure auprès des entreprises franciliennes recherchant des coopérations innovantes avec l'ESS (Social Business), associé à une autorisation d'engagement de **0,300 M€**. Pour cela, l'opérateur REC a été subventionné, ce dernier ayant proposé d'animer ce club en partenariat avec d'autres acteurs de haut niveau : KPMG, l'ADIVE, Ashoka et Socialcobizz. Le lancement de ce club a été formalisé par une soirée en présence de la Présidente, le 15 octobre 2018. Dès cette soirée, plus d'une trentaine d'entreprises franciliennes ont adhéré pour être accompagnées dans la mise en place de projets Social Business (soit un dépassement de l'objectif initial, de 25 entreprises).
- Le lancement d'un « **Accélérateur ESS** », qui a bénéficié d'une autorisation d'engagement de **0,500 M€**. La Région a fait le choix de subventionner un accélérateur porté par INCO, associé avec Accenture et HEC Paris. L'objectif de ce dispositif est d'une part de détecter des entreprises de l'ESS au stade de « pépites », c'est-à-dire présentant un fort potentiel de développement, d'essaimage sur le territoire francilien, et de créations d'emplois, d'autre part, d'en retenir dix par « promotion », pour les accompagner durant 24 mois dans leur changement d'échelle, par un apport d'expertises de très haut niveau, dans de nombreux domaines (financement, systèmes d'information, organisation, RH, communication ...). Dix entreprises ont été sélectionnées fin septembre et bénéficieront de l'accompagnement durant les prochains mois.
- La poursuite du soutien à des **réseaux**, structurant des filières spécifiques :
 - Une autorisation d'engagement de **0,150 M€** au **Groupement des Acteurs Franciliens de l'Insertion par l'Economique (GRAFIE)**, lui permettant de réaliser des actions ciblées de développement économique de la filière, en vertu d'une convention profondément modernisée. En complément, la Région a également maintenu, à hauteur de **0,109 M€**, son soutien à certaines CAE.
 - Une autorisation d'engagement de **0,150 M€** a été votée en 2018 pour le soutien à l'accompagnement des créations/reprises sous forme SCOP/SCIC, par une subvention à **l'URSCOP**. Cette dotation a permis à l'URSCOP d'accompagner la création et la reprise des entreprises franciliennes sous forme de SCOP/SCIC.
- **Le soutien à l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique**
L'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) propose à des créateurs d'entreprises ayant des difficultés d'accès au crédit bancaire un financement permettant de démarrer leur activité, dans la limite de 10 000 euros. Ce financement couple généralement :
 - un microcrédit (pour 2/3 du montant) : remboursable sur 6 à 48 mois, accessible aux créateurs d'entreprise ou aux entreprises existantes depuis moins de 5 ans. Il permet de financer des investissements, du stock ou de la trésorerie ;
 - un prêt d'honneur (pour 1/3 du montant) : pour permettre aux créateurs d'augmenter leurs fonds propres en complément du microcrédit. Ce prêt est à taux zéro et remboursable sur une durée pouvant atteindre 60 mois.Au 31.10.18, l'ADIE a délivré 1 223 prêts d'honneur.

Le soutien au fonctionnement des fonds de microcrédit de l'ADIE et d'AFILE 77 a mobilisé, en 2018, des autorisations d'engagement à hauteur de **0,300 M€**.

• La gamme de financement de l'ESS et des TPE de France Active

La Région a soutenu le fonctionnement des fonds territoriaux de France Active dans leur mission de financement des entreprises solidaires et des TPE, tout comme la coordination régionale Ile-de-France Active.

Pour rappel, ces fonds territoriaux sont Paris Initiatives Entreprendre (75), AFILE 77 (77), Yvelines Actives (78), Essonne Active (91), Hauts-De-Seine Initiatives (92), Garances (93), Val-de-Marne Actif pour l'Initiative (94) et Initiative 95 (95).

Ce sont au total 39 entreprises de l'ESS et 334 TPE qui ont bénéficié d'un prêt ou d'une garantie d'emprunt au 30 octobre 2018.

La Région a apporté à l'ensemble des entités de ce réseau une subvention de fonctionnement totale de **0,500 M€**.

Enfin, **1,974 M€** devraient être mandatés sur cette action.

Action : PM'up ESS

Cette action a fait l'objet d'une affectation de **0,180 M€** en 2018. Les crédits concernant le soutien aux entreprises de l'économie sociale et solidaire lauréates du dispositif PM'up relèvent essentiellement de la section d'investissement.

Programme : Développement économique des territoires

Ce programme regroupe le soutien régional aux acteurs territoriaux économiques. **1,182 M€** ont été affectés (soit un taux d'exécution de 33,3 %). **1,200 M€** de crédits de paiement devraient par ailleurs être mandatés.

Action : Divers organismes de développement économique

0,449 M€ d'autorisations d'engagement ont été affectées au profit des organismes partenaires dont la Région est membre, notamment :

- le GIP Emploi de Roissy-Charles-de-Gaulle auquel la Région a attribué une contribution annuelle de **0,215 M€** pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi et les entreprises dans leur recherche de compétences. Cet organisme intervient, dans le cadre d'une dynamique renouvelée, en qualité d'interface entre les acteurs économiques du site de Roissy et les institutions publiques dans les domaines du développement économique et de l'emploi. Le GIP a intégré fin 2018 l'activité de promotion économique de Hubstart Paris Region ;
- l'association Hubstart Paris Région (cotisation de **0,001 M€**) qui est un organisme issu de la fusion en 2013 de Datagora et d'Aéropôle et dont la vocation est de contribuer au développement des entreprises et à l'attractivité du Grand Roissy, territoire à enjeux majeurs pour le développement économique et l'emploi en Île-de-France. La diminution importante du soutien régional à cette association s'explique par le transfert en 2018 de son activité de promotion économique vers le GIP Emploi Roissy-Charles-de-Gaulle ;
- l'association Orly International (subvention de **0,061 M€**) qui contribue à favoriser l'implantation d'entreprises étrangères en Île-de-France et à développer l'emploi sur place ;
- l'association Paris Europlace, qui promeut la place financière de Paris, à laquelle la Région verse une cotisation annuelle de **0,069 M€**. La Région et Paris Europlace ont signé une charte de partenariat définissant des axes de coopération dans le domaine de l'emploi et de la formation, de l'attractivité de l'Île-de-France, des pôles de compétitivité, du financement des PME et du développement durable. Paris Europlace a notamment mené des actions dans le cadre du BREXIT afin d'attirer de nouvelles sociétés en Île-de-France ;
- le Syndicat mixte ouvert d'études de la Cité de la Gastronomie Paris-Rungis et de son quartier, dont la Région est adhérente depuis juillet 2016 – contribution de **0,073 M€** pour 2018. L'objet de ce syndicat est de finaliser le projet partagé de la Cité de la Gastronomie et de son quartier, son modèle économique, les modalités de sa mise en œuvre et de son exploitation. Ce syndicat a également pour mission de mener des actions d'animation de réseaux d'acteurs et de communication ;
- et enfin, le soutien à l'institut Choisel pour **0,030 M€**. L'Institut Choisel pour la politique internationale

et la géo-économie est un think tank consacré à l'analyse des relations internationales, des stratégies et des rapports de force dans les domaines économiques, politiques et culturels internationaux. Il est l'un des dix principaux cercles de réflexion français.

0,330 M€ devraient être mandatés sur cette action en crédits de paiement.

Action : Soutien aux projets de développement économique locaux

Une enveloppe d'autorisations d'engagement de **0,319 M€** a été affectée en 2018 aux Projets de Développement Économique Locaux (PDEL). Ce dispositif a permis de soutenir la structuration de filières et le déploiement de stratégies territoriales de développement à une échelle intercommunale.

En 2018, une dizaine de projets a ainsi pu être soutenu. Parmi ceux-ci, on peut noter : le projet de catalyseur d'innovation et d'entrepreneuriat sur le territoire de Paris Ouest La Défense, le développement de la filière tourisme sur les territoires du Grand Est Seine-et-Marnais et de la Brie, le soutien à la coordination de la mise en œuvre des clauses sociales d'insertion sur le territoire de Plaine Centrale et le développement de la filière mode-textile-design sur le secteur de la Goutte d'Or à Paris.

0,320 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Action : Agences territoriales

Cette action n'a pas fait l'objet d'affectation en autorisation d'engagement en 2018 car le soutien régional aux agences au titre de 2018 a été affecté fin 2017.

Action : Campus des métiers et des qualifications

En partenariat avec les trois Académies de Paris, Créteil et Versailles, les campus des métiers et des qualifications poursuivent leur développement et la Région a adapté son soutien financier en fonction des degrés d'avancement des campus labellisés et actifs, soit au total **0,165 M€** d'autorisations d'engagement affectées en 2018. Ces financements permettent de financer les projets et les dépenses générales liées à l'activité des campus (frais de communication, d'équipements, etc...).

Il convient de souligner que ces montants intègrent le nouveau campus des métiers et des qualifications labellisé en août 2018 et qui est axé sur la thématique de l'aéronautique et du spatial.

D'autres affectations ont été réalisées sur cette action pour **0,249 M€** telles que des prestations d'intelligence économique.

0,550 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Programme : Paris Région Entreprises (PRE)

Ce programme concerne le soutien régional à Paris Region Entreprises. **10,181 M€** ont été affectés (soit un taux d'exécution de 102 %). Ce niveau d'affectation a été rendu possible par un transfert budgétaire depuis le programme "Développement économique des territoires". **10,181 M€** de crédits de paiement devraient par ailleurs être mandatés.

Action : Paris Région Entreprises (PRE)

En 2018, Paris Region Entreprises a été soutenu à hauteur de **10,181 M€**, correspondant au budget primitif 2018 augmenté d'une dotation exceptionnelle de 0,200 M€ afin d'accompagner le transfert du siège de l'Autorité bancaire européenne de Londres à Paris.

Cette année a permis à Paris Region Entreprises de poursuivre son action en faveur de l'attractivité de l'Ile-de-France, autour de trois missions principales : améliorer l'image internationale de l'Ile-de-France, attirer les investisseurs internationaux, valoriser l'innovation comme cœur de l'écosystème parisien. Au cours des trois premiers trimestres 2018, selon des données provisoires à consolider en fin d'année, l'agence a ainsi accompagné 854 projets qui ont conduit à 87 implantations pour 2 699 emplois créés ou maintenus.

En parallèle, Paris Region Entreprises a engagé plusieurs actions pour optimiser son organisation,

conduisant à une stabilisation des dépenses de fonctionnement après deux années de forte baisse et à des recrutements adaptés à la nouvelle stratégie d'attractivité régionale.

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien à l'innovation

Ce programme concerne principalement le soutien aux projets de R&D des entreprises depuis la preuve du concept de faisabilité jusqu'à l'expérimentation et à leur accueil au sein de structures d'incubation. **3,949 M€** ont été affectés, soit 106,7 % du budget. Ce niveau d'affectation a été rendu possible par un transfert budgétaire depuis le programme 91006. **2,000 M€** de crédits de paiement devraient par ailleurs être mandatés.

Action : Structures d'appui à l'innovation

3,269 M€ ont été affectés en 2018 permettant le soutien aux organismes suivants.

- Les clusters (0,480 M€) :

- **OpticsValley (0,300 M€)** : l'association, dont les activités sont à la frontière du soutien à la recherche et de sa valorisation, a recentré ses actions sur l'aide au transfert de technologie et le développement de PME innovantes dans le domaine des « hautes technologies », et trouve désormais sa place dans les structures d'appui à l'innovation ;
- **Capital Games (0,030 M€)** : le cluster francilien du jeu vidéo a concentré ses efforts sur l'animation de la filière et l'accompagnement des nouveaux membres, la visibilité des entreprises sur les plateformes de ventes en ligne et les salons, ainsi que leur soutien dans la recherche de fonds ;
- **Silver Valley (0,150 M€)** : le cluster francilien de la silver économie a développé depuis 2010 une offre de services à destination de ses adhérents et de l'ensemble des acteurs de la filière pour les aider dans leur développement en innovation. Le cluster a concentré ses efforts autour de quatre missions : accompagnement de ses membres à l'international et dans leur développement, rencontres d'affaires et organisation de la Bourse Charles Foix.

- Les incubateurs (1,025 M€) :

Un appel à projets a été lancé visant à soutenir sur 3 années (2018-2020) le fonctionnement de lieux d'innovation franciliens proposant une offre d'incubation et d'accélération à dimension internationale organisée en réseau. A ce titre, les treize incubateurs soutenus sont les suivants : Incuballiance, Willa, Look Forward, Institut du Cerveau et de la Moelle, HEC, Institut Mines Telecom Paris Tech, Agoranov, 104 Factory, Ecole Nationale des Arts et Métiers, l'Académie des Ruches, C-19, Incubateur Descartes et Creative Valley.

En outre, un incubateur est soutenu en amorçage pour sa première année d'activité (2019) : l'incubateur ESS L'Envolée du Crédit Coopératif.

- Le lancement du programme **Smart Région** a mobilisé **1,500 M€** pour mettre en œuvre la démarche Smart Région dont :

- **0,488 M€** pour mettre en œuvre la Smart Plateforme 2030 ;
- **0,572 M€** pour assurer l'accompagnement nécessaire à la structuration de la stratégie Smart Région ;
- **0,150 M€** pour impulser la création d'un écosystème d'innovation et organiser une ingénierie de projets collaboratif autour de la candidature TIGA régionale : construire au futur, Habiter le futur.

Il convient d'ajouter **0,290 M€** sur d'autres actions régionales (parcours sport, etc.).

Les autres actions ont conduit à des affectations pour un montant de **0,264 M€**.

1,700 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Action : Evaluation, études et promotion

0,680 M€ ont été affectés pour :

- doter la Région d'outils qualifiés en matière économique. Ces outils doivent permettre notamment de fournir une aide à la décision sur le soutien à des projets structurants pour le territoire, et un appui aux entreprises dans leurs démarches à l'export ;
- mener des actions de communication et participer à des événementiels (ex. : préparation du salon du Bourget 2019).

0,300 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Programme : Soutien aux pôles de compétitivité

La gouvernance des pôles a été financée à hauteur de **1,450 M€** en autorisations d'engagement correspondant à 100 % de l'enveloppe disponible. **1,400 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : Gouvernance des pôles de compétitivité

La dotation de **1,450 M€** se répartit comme suit en 2018 :

- **0,250 M€** pour AsTech Paris-Région ;
- **0,315 M€** pour Cap Digital ;
- **0,066 M€** pour Finance Innovation (via Paris Europlace, support du pôle) ;
- **0,270 M€** pour Medicen Paris-Région ;
- **0,234 M€** pour MOV'EO ;
- **0,315 M€** pour Systematic Paris-Région.

Ces financements ont permis aux pôles de réaliser leurs programmes d'actions 2018 (animation, émergence et sélection de projets R&D, ouverture aux PME, volet international et promotion...) tel qu'inscrits dans les contrats de performance signés avec la Région.

1,400 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés.

94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services

Programme : Soutien à l'industrie et aux autres services

Ce programme regroupe les actions relevant du soutien régional aux entreprises et filières prioritaires, dont l'industrie. Une enveloppe de **3,390 M€** d'autorisations d'engagement a été affectée en 2018.

2,410 M€ de crédits de paiement devraient par ailleurs avoir été mandatés.

Action : Soutien aux entreprises et aux filières prioritaires

2,273 M€ ont été affectés à cette action qui se déclinent comme suit :

1,788 M€ ont permis de soutenir la mise en œuvre de programmes pluriannuels de développement des **filières prioritaires** de l'Ile-de-France, ou « plans filières régionaux », avec les financements suivants :

- **0,532 M€** pour le plan Optique et systèmes complexes, porté par le pôle de compétitivité Systematic Paris Région ;
- **0,431 M€** pour des évènements en lien avec les filières numérique et santé (Futur en Seine et Medexperience) ;
- **0,400 M€** pour le plan Contenus numériques, porté par le pôle Cap Digital Paris Region;
- **0,320 M€** pour le plan Biotechnologies Santé, porté par le pôle Medicen Paris Region;
- **0,075 M€** pour l'animation d'un réseau des smart territoires, porté par le pôle de Cap Digital Paris Région dans le cadre de la reprise des activités du pôle Advancity ;
- **0,030 M€** pour les actions engagées par Paris Europlace en matière de communication, de promotion et d'influence de la place financière de Paris et de l'Ile-de-France.

Stratégie régionale en faveur du design :

Par délibération N° CR 2017-127 en date du 6 juillet 2017 le Conseil régional d'Ile-de-France a entériné une politique stratégique en faveur du design en Ile-de-France dont un point saillant est de développer et enrichir la plateforme de mise en relation entreprises / designers www.lehubdudesign.com. La Région a affecté **0,065 M€** pour :

- l'acquisition de cette plateforme, son hébergement, son développement et son passage à la gratuité ;
- la contribution au prix national du design, remettre un prix Ile-de-France et bénéficier de la visibilité attachée à l'évènement.

Il convient d'ajouter en termes d'affectation les frais liés au Salon de Bourget 2019 (**0,420 M€**).

2,365 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Action : Smart industrie

La politique industrielle régionale, Stratégie Smart Industrie 2017-2021, approuvée lors du Conseil Régional de juillet 2017 a donné lieu au lancement d'un programme d'accompagnement à la modernisation de 100 PME industrielles sur un an : **1,057 M€** ont été affectés pour financer ce programme partenarial, avec le CETIM (Centre d'Expertises Technologique des Industries Mécaniques), en lien avec GFI Business, le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA List), les chambres de commerce et d'industrie, le GIM-Groupement des Industries Métallurgiques.

0,045 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés en 2018.

Programme : Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art

Ce programme concerne l'aide régionale TP'up. Une enveloppe de **0,774 M€** d'autorisations d'engagement a été affectée en 2018 (soit un taux d'exécution de 96,7 %). **0,200 M€** de crédits de paiement devraient par ailleurs avoir été mandatés.

Action : TP'up

98 entreprises ont bénéficié du dispositif en 2018, dont 5 structures relevant de l'Economie Sociale et Solidaire. Elles prévoient de créer plus 580 emplois.

0,774 M€ d'autorisations d'engagement ont été affectés en 2018 et **0,200 M€** de crédits de paiement seront mandatés.

